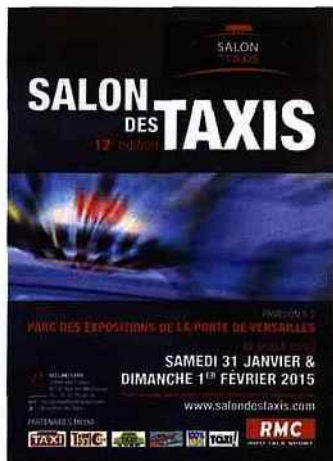




Salon des Taxis 2015

Le compte à rebours a commencé !

La 12^e édition du Salon des Taxis se tiendra le samedi 31 janvier et le dimanche 1^{er} février 2015, à Paris. L'organisateur, Marc Szperling, nous dévoile en avant-première les rendez-vous du salon.



« Le marché du taxi ne faiblit pas », constate **Marc Szperling**, l'organisateur du Salon des Taxis. Et dans le contexte actuel, c'est plutôt une bonne nouvelle ! Depuis que le salon est devenu

biennal, les exposants sont au rendez-vous, à chaque édition. Victime de son succès, le Salon était même devenu trop petit pour accueillir tout le monde. C'est pourquoi, l'édition 2015 reste bien au parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris, mais elle se tiendra dans un Hall plus grand, le Hall 5.2.

Parmi les exposants, on retrouvera des habitués comme les assureurs, les banques, les éditeurs de logiciels de gestion et/ou de systèmes de distribution de courses, les flottes parisiennes, etc. Du côté des syndicats, si tous n'ont pas encore officiellement confirmé leur présence, Marc Szperling espère bien pouvoir les réunir tous. Quant aux constructeurs, nombreux sont ceux à s'être déjà inscrits. On

compte même quelques nouveaux venus comme Suzuki qui vient d'homologuer le S-Cross. Par ailleurs, à l'instar des éditions précédentes, un centre d'essai permettra aux chauffeurs de taxi qui le souhaitent d'essayer des véhicules.

DES CONFÉRENCES GRATUITES

En marge des exposants, des conférences accessibles gratuitement seront organisées. Si le programme n'est pas encore totalement fixé, Marc Szperling a prévu de proposer une projection en 2025 sur le métier de chauffeur de taxi, que ce soit au niveau des outils ou du statut du chauffeur. Actualité oblige, une conférence portera sur l'analyse de la loi Thévenoud et une autre

devrait évoquer les Taxis de la Marne en proposant des animations historiques.

INSCRIPTION EN LIGNE

L'entrée du salon est gratuite pour les chauffeurs de taxi. Mais cette fois, il faut s'inscrire en ligne sur le site www.salondestaxis.com pour recevoir son badge visiteur. Si toutefois, vous ne pouvez vous inscrire sur Internet, sachez qu'il sera tout de même possible de s'inscrire à l'entrée du salon en présentant sa carte professionnelle. De même, le parking sera gratuit pour les chauffeurs qui viennent avec leur taxi. Alors, réservez d'ores et déjà votre week-end et rendez-vous sur le site du Salon des Taxis ! ■

S. A.